



COMPTE RENDU DE LA REUNION DE COMITE SYNDICAL DU MERCREDI 9 DECEMBRE 2015

L'an deux mil quinze, le neuf décembre à vingt heures trente,
Les membres du Comité Syndical du Syndicat de Bassin de l'Oudon Sud se sont réunis à la salle du Jardin Public au Groupe Milon à SEGRE
sur la convocation individuelle qui leur a été adressée le 1^{er} décembre 2015 par Monsieur Joël RONCIN et sous sa présidence.

COMMUNE	TITULAIRE					SUPPLEANT				
	NOM PRENOM	FONCTION	PRESENT	EXCUSE	ABSENT	NOM PRENOM	FONCTION	PRESENT	EXCUSE	ABSENT
ANDIGNE	DAILLET Alain	Adjoint au maire	*			LAMBERT Ingrid	Conseillère municipale	*		
ARMAILLE	MAHOT Marcel	Adjoint au maire	*			GAULTIER Bernard	Maire			*
AVIRE	JAMES Marie-Agnès	Maire Vice-présidente S.B.O.S.	*			GASTINEAU Christophe	Adjoint au maire	*		
BOUILLE MENARD	COLAS Laurent	Conseiller municipal			*	LAMBERT Thierry	Conseiller municipal			*
BOURG L'EVEQUE	BOURGET Boris	Conseiller municipal			*	MEHAY Didier	Conseiller municipal			*
BRAIN SUR LONGUEE	DUBOSCLARD Hervé	Adjoint au maire		*		WEITZ Anne	Conseillère municipale			*
CARBAY	Van der SCHAEGH Bernard	Conseiller municipal			*	BERNIER Patrice	Adjoint au maire			*
CHALLAIN LA POTHERIE	FAURE Dominique	Maire	*			DUMONT Eugène	Adjoint au maire		*	
CHAMBELLAY	ROULLOIS Vincent	Conseiller municipal			*	TEMPLIER Aurélien	Conseiller municipal			*
CHATELAIS	HUREL Philippe	Adjoint au maire	*			GRÖSCHNER Birgit	Conseillère municipale			*
CHAZE HENRY	MOREL Maryline	Conseiller municipal	*			MOREL Daniel	/	*		
CHAZE SUR ARGOS	SAGET Bertrand	Maire Vice-président S.B.O.S.	*			VITOUR Cyril	Conseiller municipal			*
COMBREE	MONNIER Jérémie	Adjoint au maire			*	PASSELAND Jacques	Conseiller municipal		*	
GENE	JOUBERT Jean-Paul	/	*			FREULON Stéphane	Conseiller municipal		*	
GREZ NEUVILLE	AUBERT Mickaël	Conseiller municipal	*			BARANGER Maxime	Conseiller municipal	*		
GRUGE L'HOPITAL	DELAHAYE Christian	Maire Vice-président S.B.O.S.	*			POINSON Arthur	Conseiller municipal	*		
JUIGNE DES MOUTIERS	VIAUD Alain	Conseiller municipal		*		GUENARD Jérôme	Conseiller municipal			*
L'HOTELLERIE DE FLEE	BEAUCHET Mélanie	Conseillère municipale	*			CROCHETET Benoît	Conseiller municipal		*	
LA CHAPELLE HULLIN	ALUSSE Didier	Conseiller municipal		*		LIOPE Jacky	Conseiller municipal			*
LA CHAPELLE SUR OUDON	BEAUMONT Jean-Pierre	Adjoint au maire			*	JAMET Guillaume	Conseiller municipal	*		
LA FERRIERE DE FLEE	PERROIS Christian	Conseiller municipal	*			GAUGAIN Atimad	Conseillère municipale			*
LA JAILLE YVON	LEBRETON Bruno	Conseiller municipal			*	LANOUE David	Conseiller municipal			*
LA POUZE	PORCHER Philippe	Conseiller municipal	*			BARBOT Jean-Yves				*
LA PREVIERE	GAULTIER Denis	Adjoint au maire	*			FRANCOIS Didier	Conseiller municipal			*
LE BOURG D'IRE	BOULTOUREAU Hubert	Maire Vice-président S.B.O.S.	*			GEMIN Yannis	Conseiller municipal			*
LE LION D'ANGERS	SAULOUPE Hugues	Conseiller municipal	*			DAVID Arnaud	Conseiller municipal			*
LE TREMBLAY	GOHIER Patrick	Conseiller municipal			*	CADEAU Stéphane	Conseiller municipal			*
LOIRE	HAMARD Benoît	Conseiller municipal		*		GAUDIN Jérôme	Conseiller municipal	*		
LOUVAINES	LARDEUX Dominique	Adjoint au maire		*		GAUTIER Jérôme	Adjoint au maire		*	
MARANS	SEJOURNE Serge	Maire		*		BOUE Gilbert	Adjoint au maire	*		
MONTGUILLON	RONCIN Joël	Maire Président S.B.O.S.	*			GELU Daniel	Conseiller municipal			*

COMMUNE	TITULAIRE					SUPPLEANT				
	NOM PRENOM	FONCTION	PRESENT	EXCUSE	ABSENT	NOM PRENOM	FONCTION	PRESENT	EXCUSE	ABSENT
MONTREUIL SUR MAINE	RICHARD Noël	Conseiller municipal		*		VIGNAIS Vincent	Adjoint au maire			*
NOELLET	DUPONT Sylvain	Conseiller municipal	*			SUREAU Anita	Conseillère municipale			*
NOYANT LA GRAVOYERE	DUMONT Jean-Yves	Conseiller municipal Vice-président S.B.O.S.	*			BESNIER Michel	Conseiller municipal			*
NYOISEAU	LORENZI Mariette	Maire	*			CHEVALIER Jean	Adjoint au maire	*		
POUANCE	ROUSSEZ Olivier	Conseiller municipal			*	BRILLET Dominique	Conseiller municipal			*
ST MARTIN DU BOIS	LAIZE René	Conseiller municipal	*			PELTIER Nicolas	Adjoint au maire	*		
ST MICHEL ET CHANVEAUX	HAMARD Germain	Adjoint au maire	*			PHILIPPEAU Anthony	Conseiller municipal			*
ST SAUVEUR DE FLEE	GIBOIRE Frédéric	Conseiller municipal	*			BOULLIER Nadia	Conseillère municipale			*
STE GEMMES D'ANDIGNE	COUE Henri	Conseiller municipal			*	CERISIER Isabelle	Conseillère municipale	*		
SEGRE	BAGOUET Alain	Vice-président S.B.O.S.	*			GRIMAUD Gilles	Maire			*
SOUDAN	GAULTIER Pascal	Adjoint au maire	*			DOUAUD Bernard	Maire			*
VERGONNES	DELAUNAY Jean-Marie	Conseiller municipal	*			NOEL Didier	Conseiller municipal			*
VERN D'ANJOU	MOUSSEAU Arnaud	Conseiller municipal	*			BERTHELOT Patrice	Adjoint au maire			*
VILLEPOT	BRUNEAU Jean-Luc	Conseiller municipal			*	PASSET Gérard	Conseiller municipal			*

(En gras : suppléant votant)

Les délégués présents formant la majorité des membres en exercice, il a été, conformément à l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, procédé à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Comité Syndical.
Madame BEAUCHET Mélanie, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir les fonctions qu'elle a acceptées.

Nombre de délégués en exercice : 45 titulaires ; 45 suppléants
Nombre de délégués qui assistent à la séance : 27 titulaires ; 11 suppléants
Nombres de délégués Votants : 31 27 titulaires 4 suppléants

Le compte-rendu sommaire du 9 décembre 2015 a été affiché à la mairie de Segré le 11 décembre 2015, conformément à l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

A l'ordre du jour :

Approbation du compte rendu de la réunion du comité syndical du 14 octobre 2015

1 - Administration

- 1.1- Vote du budget primitif 2016
- 1.2- Demandes de subvention pour 2016
- 1.3- Délibération pour la mobilisation du « fond Celia » pour les plantes envahissantes
- 1.4- Avis sur le schéma départemental de coopération intercommunale 49
- 1.5- Décisions modificatives au budget primitif 2015
- 1.6- Décisions du Président

2 – Points techniques

- 2.1- Mise en œuvre de la règle de gestion des ouvrages
- 2.2- Lutte contre les rongeurs aquatiques nuisibles
- 2.3- Points sur les études et travaux en cours

3 – Informations diverses

4 – Questions diverses

Approbation du compte rendu du comité syndical du 14 octobre 2015

Le compte rendu a été mis sur l'extranet le 25 novembre 2015, il est consultable sur www.bvoudon.fr rubrique accès réservé / S.B.O.S. / Comité syndical.

VOTE : UNANIMITE

1. ADMINISTRATION

1.1- Vote du budget primitif 2016

Monsieur Joël RONCIN souligne que le budget primitif proposé répond aux orientations budgétaires débattues lors du dernier comité syndical. Il prévoit une augmentation de 1 % des participations communales.

Madame Marie-Agnès JAMES présente le budget.

- **Fonctionnement**

Madame Marie-Agnès JAMES informe que l'appel des cotisations de 30 % sera adressé aux communes dans le courant du mois de janvier.

En ce qui concerne la lutte contre les espèces invasives, il y a une augmentation liée à un nouveau chantier de lutte contre la Renouée du Japon sur un affluent de l'Oudon à Nyoiseau.

Monsieur Joël RONCIN ajoute, que comme chaque année, il y a une actualisation des critères. En coût par habitant, la moyenne est de 5,82 €.

Madame Régine TIELEGUINE évoque le cas particulier des communes du Lion d'Angers et d'Andigné.

Monsieur Joël RONCIN explique, que pour cette année, le calcul de la participation pour la commune nouvelle a été fait en additionnant les participations des 2 communes.

- **Investissement**

Monsieur Joël RONCIN précise que le programme de travaux est guidé par le C.T.M.A.¹

Monsieur Sylvain LACÔTE présente les travaux prévus en 2016.

VOTE pour le budget primitif 2016 : UNANIMITE

1.2- Demandes de subvention pour 2016

Il convient de déposer les demandes de subventions pour les dossiers suivants, inscrits au budget primitif 2016 :

- Création d'une rivière de contournement au droit du moulin de Châtélais,
- Cellule d'animation « milieux aquatiques »,
- Espèces invasives.

VOTE : UNANIMITE

1.3- Délibération pour la mobilisation du « fond Celia » pour les plantes envahissantes

Monsieur Joël RONCIN rappelle que lors du dernier comité syndical, il a été décidé la création d'un « fond CELIA ». A l'occasion du budget primitif 2016, il est proposé de mobiliser une petite part de ce fond pour financer le reste à charge du S.B.O.S. pour l'enlèvement des espèces invasives. La mobilisation du fond doit être entérinée par délibération du comité syndical.

Il s'agit d'inscrire une recette de fonctionnement de 4 200 € au compte 7875, la dépense figure au compte 61523 « espèces envahissantes ».

VOTE : UNANIMITE

¹ Contrat Territorial Milieux Aquatiques

1.4- Avis sur le schéma départemental de coopération intercommunale 49

Il est proposé que le Syndicat de Bassin de l'Oudon Sud donne un avis sur la partie qui concerne ses compétences sur son territoire (compétences G.E.M.A.P.I.²).

Monsieur Joël RONCIN précise que nous sommes sur 2 départements. Chaque Préfet a donc fait des propositions. Il s'avère qu'elles sont très similaires.

Monsieur Joël RONCIN donne lecture des propositions des Préfets.

Monsieur Joël RONCIN estime que ces propositions correspondent à ce que l'on fait déjà. La C.L.E. a d'ailleurs lancé une réflexion sur un regroupement du S.B.O.S., du S.B.O.N. et du SY.M.B.O.L.I.P.

Monsieur Philippe PORCHER souligne que les syndicats n'ont plus la main. Ce sont les E.P.C.I. qui vont décider. Il évoque la multitude de bassins versants et la nécessité d'avoir un peu de cohérence.

Madame Régine TIELEGUINE précise que les E.P.C.I. auront le choix de :

- exercer la compétence,
- déléguer ou transférer la compétence aux syndicats de bassin.

Madame Régine TIELEGUINE ajoute que les délégués seront nommés par la communauté de commune.

Monsieur Pascal GAULTIER indique que la G.E.M.A.P.I. permet de fusionner des petits syndicats qui n'ont pas les moyens de mettre en œuvre des programmes de travaux.

Monsieur Dominique FAURE demande si le S.B.O.N. et le S.B.O.S. vont rester séparés ?

Monsieur Joël RONCIN répond que les Préfets proposent de travailler à l'échelle des S.A.G.E.

Monsieur Joël RONCIN informe que dans la loi, il est prévu une taxe pour financer cette compétence dans la limite de 40 €/habitant.

Monsieur Alain BAGOUET est d'accord sur le fond mais pas sur la forme. Il va donc s'abstenir lors du vote.

Monsieur Joël RONCIN dit que le bureau propose de donner un avis favorable aux S.D.C.I. 44 et 49.

VOTE pour les projets de SDCI 49 et 44 : 1 abstention ; 30 pour

1.5- Décisions modificatives au budget primitif 2015

La décision modificative au BP 2015 concerne la prime à la capture versée au F.D.G.D.O.N. (cf. dossier exposé au chapitre 2.2. du présent document).

1.6- Décisions du Président

- Avenant à la convention de mise à disposition de locaux – COMMUNE SEGRE pour un montant de 296,11 € par an
- Protection juridique du S.B.O.S. – GROUPAMA pour un montant de 223 € /an pendant 3 ans
- Mandat spécial à M. BAGOUET pour l'assemblée générale du FDGDON le 5 juin 2015
- Actualisation du film – MONTEVIDEO pour un montant de 960 € TTC
- Intervention pour compte de tiers sur la Verzée – ASDIES pour un montant de 1 150 € TTC
- Fournitures pour chantier – HEULIN ROUSSEAU pour un montant de 249,12 € TTC
- Vêtements – DECATHLON pour un montant de 89,90 € TTC
- Tablette tactile – EQUIPEMENTS SCIENTIFIQUES pour un montant de 2 352 € TTC
- Fourniture de madriers – SARL CARRE pour un montant de 102,84 € TTC

² Gestion des Milieux Aquatiques et Protection des Inondations

- Mesure compensatoire à l'effacement du barrage de pont Montreuil – BONNIER FORAGES pour un montant de 1731,48 € TTC
- Veste pour technicien – HEULIN ROUSSEAU pour un montant de 90,00 € TTC

2. POINTS TECHNIQUES

2.1- Mise en œuvre de la règle de gestion des ouvrages

Le comité de pilotage s'est réuni le 12 novembre. Compte tenu des faibles débits, l'ouverture des vannes a été décalée. De plus, une dérogation a été accordée pour le moulin de Margerie pour la saison 2015/2016.

Monsieur Alain BAGOUET évoque le cas du Moulin de Margerie. Plusieurs solutions ont été étudiées. Dans un premier temps, la dérogation est la plus adaptée et la moins coûteuse.

Monsieur Alain BAGOUET souligne l'intérêt du barrage de Margerie. A la suite de la suppression du barrage d'Orveau, le moulin de Margerie permet de faire remonter l'eau jusqu'à Nyoiseau. Il ajoute qu'il est nécessaire de travailler en amont pour éviter les embâcles.

Monsieur Joël RONCIN informe qu'il a été décidé d'avertir les riverains et d'activer les réflexions sur la restauration de la continuité écologique.

2.2- Lutte contre les rongeurs aquatiques nuisibles

Depuis deux années, le nombre de captures de rongeurs aquatiques nuisibles a augmenté de façon importante. Il est proposé d'ajuster le montant estimatif qui était initialement de 4 000 €/an (D.C.S. du 9 juillet 2014).

Monsieur Sylvain LACÔTE présente le bilan des captures 2014/2015.

Monsieur Alain BAGOUET note une augmentation du nombre de piègeurs et du nombre de captures.

Monsieur Pascal GAULTIER évoque la possibilité de transferts en provenance de territoires où il y a moins de primes.

Monsieur Philippe PORCHER demande s'il est nécessaire d'avoir un arrêté préfectoral pour bénéficier de la prime.

Monsieur Christian PERROIS confirme qu'il est nécessaire d'avoir un arrêté préfectoral. Il informe que le mode de calcul des frais de gestion va changer en 2016. Il tient compte de la surface du territoire.

VOTE pour ajuster le montant estimatif et pour la décision modificative au budget 2015 : UNANIMITE.

2.3- Points sur les études et travaux en cours

- Travaux de restauration de l'Hommée à Vern d'Anjou et Marans

Monsieur Bertrand SAGET dit que les travaux sont pratiquement terminés. Ils se sont bien déroulés avec des conditions climatiques favorables.

- Travaux de restauration de la Verzée à Soudan et Villepôt

Monsieur Hubert BOULTOUREAU fait part de la réunion des riverains qui s'est déroulée à Soudan. Les échanges ont été très positifs.

Monsieur Hubert BOULTOUREAU remercie les représentants des communes et souligne le rôle important joué par les délégués. Par ailleurs, les riverains ont fait part de l'existence d'un second bras de la Verzée.

Monsieur Joël RONCIN dit qu'il n'était pas prévu d'intervenir sur ce second bras de la Verzée. Les travaux pourront être envisagés en fin de programme s'il y a des financements.

- Etude préalable à la restauration de la continuité écologique au droit du Moulin Colin

Monsieur Hubert BOULTOUREAU informe que l'étude est lancée. Une réunion a eu lieu sur place en présence du propriétaire du moulin. L'étude a été confiée aux sociétés SERBA et HYDROCONCEPT.

3. INFORMATION DIVERSES

- Le comité de pilotage du C.T.M.A.³ s'est déroulé le 12 novembre. Le S.B.O.S. assure l'animation du contrat.

- Vidange de l'étang de la Bondrairie

Monsieur Joël RONCIN informe que la vidange de l'étang de la Bondrairie a été réalisée par la commune de Nyoiseau. La vidange a été compliquée et a nécessité la réalisation d'un siphonage. Une pêche de sauvegarde a également été réalisée.

Madame Mariette LORENZI ajoute que compte tenu des dépôts de vase, il a été décidé de refermer la bonde. Les ouvrages sont désormais opérationnels. Une analyse des sédiments a été effectuée. Il en ressort des teneurs importantes en Zinc, Nickel et Arsenic. Des analyses complémentaires sont en cours en lien avec le S.I.A.E.P. du Segréen compte tenu de la présence du captage d'alimentation en eau potable. Il va falloir suivre cela de près.

- Accueil d'une stagiaire du 25 janvier 2016 au 4 mars puis du 29 mars au 29 avril 2016.

- Actualisation du film « Agir pour nos rivières »

Les séquences où les élus intervenaient ont été actualisées avec les nouveaux élus. Le film est projeté en fin de réunion.

- Calendrier réunions 2016

Monsieur Joël RONCIN précise que les commissions géographiques se dérouleront au mois d'avril le matin. Elles seront suivies d'un repas.

- Modification des statuts du S.B.O.S.

Pour le moment, 25 avis des conseils municipaux favorables ont été reçus (0 défavorables).

4. QUESTIONS DIVERSES

Rien à signaler.

Monsieur Joël RONCIN clôt la réunion à 22h30.

La secrétaire de séance,
Madame Mélanie BEAUCHET



³ Contrat Territorial milieux aquatiques